


**CERTIFIÉ
SANS CMR**


AGENT DE DÉMOULAGE DIFFÉRÉ PUR VÉGÉTAL

- HUILE 100% D'ORIGINE VÉGÉTALE**
- SANS CMR ET SANS SOLVANT**
- GRANDE FACILITÉ DE DÉCOFFRAGE ET HAUTE QUALITÉ DE FINITION SURFACE**

- MEILLEUR RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DES UTILISATEURS**
- SANS ODEUR ET BIODEGRADABLE**
- PRÊT À L'EMPLOI**

DESCRIPTION

D'CoffreGuard® Végétal est un agent de décoffrage formulé à partir de matières premières 100% d'origine végétales sans solvants pour béton et mortier.

D'CoffreGuard® Végétal est destiné aux démoulages différés de tous types de bétons blancs ou colorés (architectoniques, fibrés, Hautes Performances...). Il supprime toute adhérence du béton ou de laitance sur le coffrage et ne laisse pas de trace huileuse sur le béton.

D'CoffreGuard® Végétal facilite le décoffrage et permet l'application ultérieure d'enduits ou peintures (la réception du support est la responsabilité de l'applicateur).

D'CoffreGuard® Végétal est un produit écologique formulé à base de matières premières végétales renouvelables sans solvants pétroliers et avec un faible taux de COV. Il respecte parfaitement la santé des utilisateurs, l'environnement

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Supprime toute adhérence du béton ou de laitance sur le coffrage.
- Ne laisse pas de trace huileuse sur le béton.
- permet l'application ultérieure d'enduits ou peintures.
- Excellente résistance aux hautes températures.

ENVIRONNEMENT

Respectueux de l'environnement et écologique:

- Formulé à base d'ingrédients 100% d'origine végétale.
- Sans solvant et sans CMR.
- Non dangereux et non toxique.
- Biodégradable à 87%.
- COV < 1 g/l.

UTILISATION

D'CoffreGuard® Végétal s'utilise sur chantiers et en préfabrication sur coffrage métallique, plastique, bois.


**FABRIQUÉ
EN FRANCE**


CONDITIONNEMENT

Fût de 220 litres. IBC de 1 000 litres.

CONSOMMATION

La consommation dépend de la porosité du matériau et le type d'application. Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif : **30 à 50 m² / litre**.

MISE EN ŒUVRE

- Appliquer le produit pur sur une surface propre. Racler les résidus de béton sur la peau des coffrages et nettoyer la peau des coffrages avec un chiffon (si des traces sont constatées).
- Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur basse pression (minimum 3 bars) uniformément une fine pellicule de produit en évitant les manques et les surépaisseurs (ne pas surcharger le support).
- Couler votre béton comme d'habitude en vibrant de façon régulière.
- Température d'application recommandée : -10°C à + 50°C.

OUTILS D'APPLICATION

Appliquer au pulvérisateur basse pression (pression minimale de 3 bars).



NETTOYAGE DU MATERIEL

Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

DONNÉES TECHNIQUES

État physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Jaune / or
Odeur	: Neutre
Point d'éclair	: > 196 °C selon norme ISO 2592
Densité	: 0.92 ± 0.02
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Insoluble

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 0°C et 40°C.
- Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne traiter que des surfaces préalablement nettoyées de toute pollution atmosphérique et de toutes taches.
- Toujours procéder à des essais préalables à chaque utilisation afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.
- Pour des applications sur des moules de petites dimensions et/ou aux formes complexes, nous préconisons de frotter la surface du moule à l'aide d'un chiffon après application.
- Ne pas laisser en contact permanent sur les peintures et les plastiques : risque de dégradation des supports.
- Lorsque l'application est faite par pulvérisation, les précautions relatives à la formation d'aérosol doivent être prises.

SANTÉ / SÉCURITÉ

En cas d'utilisation intensive, se référer au paragraphe 8.2 de la fiche de donnée de sécurité.

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques (néoprène, PVC...).
- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection pour la peau à manches longues.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste..

USAGE UNIQUEMENT PROFESSIONNEL



ASSISTANCE TECHNIQUE

GUARD INDUSTRIE

695B Rue de l'Hers • ZA de la Masquere • 31750 ESCALQUENS
Tél: 01.55.86.17.60 • E-mail : info@guardindustrie.com
www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com